

Le 23 mars 2020

**PAR COURRIEL**

**Pierre Gagnon, Ad. E.**  
Vice-président exécutif – Affaires  
corporatives, juridiques, et chef de la  
gouvernance  
Édifice Jean-Lesage  
20<sup>e</sup> étage  
75, boulevard René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande d'accès à l'information DAI-2020-0115**

Bonjour.

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue à nos bureaux le 2 mars 2020 et dans laquelle vous nous demandez :

« ... une mise à jour des données qui ont été transmises dans la demande no. C-6176, (donc, par année, depuis le 10 mai 2018) : <http://www.hydroquebec.com/data/loi-sur-acces/pdf/c-6176-lettre-reponse.pdf> »

En réponse à votre demande, vous trouverez ci-après le montant total des honoraires pour les mandats confiés à des cabinets d'avocats externes par le conseil d'administration d'Hydro-Québec pour les années 2018 à 2020.

2018	2019	2020 (au 2 mars)
314 K \$ ▪ Osler, Hoskin & Harcourt LLP ▪ Davies Ward Phillips & Vineberg ▪ BCF Avocats d'affaires	28 K \$ ▪ Gravel 2 Avocats inc.	0 \$

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

Le responsable de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels,

Pierre Gagnon

p. j.